



RAPPORT D'IMPACT 2022-2023



Idées.

Influence.

Action.

Table des Matières

Saisir l'occasion de la croissance rapide du Nouveau-Brunswick	2
1. Logement et immigration	3
Le Réseau de logements du Nouveau-Brunswick	5
Défense du logement abordable	6
Construction et immigration : le défi des 100 jours	7
Plaidoyer en faveur de l'immigration	7
2. Innovation et investissement en R&D	8
Incitation à l'investissement au Canada atlantique	10
Développement de la stratégie d'innovation	11
3. Compétitivité nette zéro du Nouveau-Brunswick	12
L'UNB et le CENB participent à une table ronde portant sur la compétitivité du Nouveau-Brunswick dans une économie nette zéro	14
Un laboratoire d'innovation pour écologiser les PME et les principales chaînes d'approvisionnement du Nouveau-Brunswick	14
Plaidoyer sur le changement climatique auprès de la province	15
Priorités du Conseil pour l'avenir	15
Aperçu de l'organisme	16
Points forts de la réunion du CENB	17
Retour en arrière : Histoire et réalisations du CENB	18



Message de la présidente et du PDG

Saisir l'occasion de la croissance rapide du Nouveau-Brunswick

Au Conseil des entreprises du Nouveau-Brunswick (CEBN), nous nous efforçons d'être un groupe d'action, non un simple groupe de réflexion, et cette année a fortement démontré notre volonté d'agir et d'avoir un impact.

Le Nouveau-Brunswick est sur une trajectoire de croissance et le CENB a joué un rôle de premier plan dans des domaines essentiels pour soutenir la croissance continue, la compétitivité et l'amélioration de la qualité de vie dans l'ensemble de la province.

Nous avons fait progresser des défis particulièrement tenaces, en menant des projets novateurs et percutants qui font une réelle différence.

Un bon exemple est la création du Réseau de logements du Nouveau-Brunswick (RLNB), qui a permis d'obtenir 1,6 million de dollars de fonds provinciaux et fédéraux pour créer un nouvel organisme chargé d'accélérer la construction de logements abordables afin d'attirer des travailleurs dans les communautés rurales.

Nous avons pris les devants sur des enjeux sociaux, notamment en matière de logement, en faisant réaliser des études de qualité qui ont révélées la nécessité d'accroître les investissements et le soutien.

Au niveau régional, nous sommes une voix puissante au sein d'une coalition de plus de 200 entreprises et organismes de premier plan de la région atlantique qui font avancer

le projet pilote d'Incitation à l'investissement au Canada atlantique (Atlantic Investment Incentive Pilot) afin de stimuler l'investissement dans les nouvelles entreprises et les entreprises en croissance dans l'ensemble de la région.

La compétitivité nette zéro est une préoccupation énorme pour nous tous, et le CENB a initié une table ronde avec des leaders influents qui a conduit à la création d'un laboratoire d'innovation à l'UNB pour écologiser les PME et les chaînes d'approvisionnement du Nouveau-Brunswick. Nous sommes impatients de voir les solutions concrètes qui se dégageront pour aider les entreprises de la province à faire la transition.

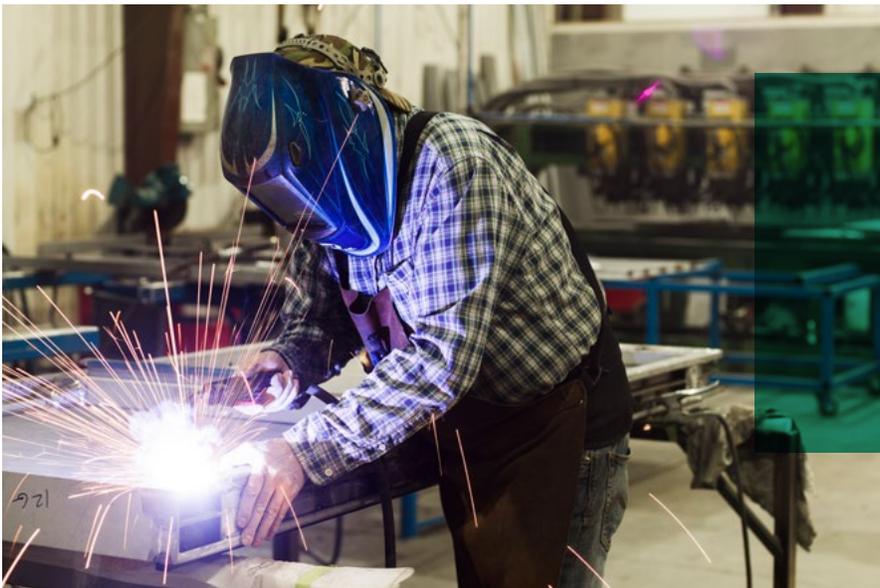
Ces initiatives et d'autres prises au cours de la dernière année ne sont possibles que grâce à l'influence, à la contribution et au support de nos membres et de l'approche ouverte à la coopération et à la collaboration avec nos nombreux partenaires. Nous vous remercions de votre engagement envers ce Conseil et envers le Nouveau-Brunswick.



Andrea Feunekes,
Présidente



Alex LeBlanc,
Président directeur général



1. Logement et immigration



1. Logement et immigration

Le logement, l'immigration et la croissance : des éléments indissociables

Le Nouveau-Brunswick connaît une croissance plus rapide que jamais, en grande partie grâce à notre succès grandissant en matière d'immigration. L'année dernière, **plus de 26 000 personnes se sont installées au Nouveau-Brunswick.**

Il s'agit là d'une excellente nouvelle, mais qui n'est pas sans poser problème.

Le logement est un obstacle majeur au recrutement de la main-d'œuvre. David Campbell prévoit que notre boom démographique postpandémique entraînera à lui seul **un déficit de 10 400 logements locatifs d'ici la fin de 2023.** Et malgré une vague d'immigration record, le recrutement de talents reste une préoccupation majeure, limitant la croissance et la compétitivité. Trop d'entreprises retardent leurs projets d'expansion parce qu'elles ne parviennent pas à pourvoir les postes vacants.

Notre prospérité repose sur notre population. Nous avons besoin de logements et de services appropriés pour maintenir notre trajectoire de croissance et attirer et retenir de la main-d'œuvre.

Le CENB mène des initiatives visant à renforcer les capacités, à encourager les investissements dans le logement et le soutien d'une population croissante, et à inciter tous les niveaux de gouvernement à adopter un programme favorable à la croissance afin de ne pas rater cette occasion.



Projets de logement et d'immigration

1. Le Réseau de logements du Nouveau-Brunswick

Le CENB a été le fer de lance de la création du Réseau de logements du Nouveau-Brunswick (RLNB) afin de débloquer davantage de fonds fédéraux et provinciaux pour développer des logements locatifs abordables à la vitesse et à l'échelle requises pour attirer des travailleurs dans les communautés rurales.

Le 7 novembre, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA), le gouvernement du Nouveau-Brunswick (GNB) et le CENB ont annoncé un financement de 1,6 million de dollars pour ce nouvel organisme provincial à but non lucratif afin de

faire passer les projets de logement de l'étape de la conception à celle de la construction. Le lancement officiel du Réseau de logements a eu lieu le 3 mai, avec pour mandat :

- D'accéder à notre part équitable de plus de 82 milliards de dollars dans le cadre de la stratégie nationale sur le logement.
- De développer 2 000 nouveaux logements abordables dans les communautés rurales au cours des 10 prochaines années.



La stratégie nationale du logement a dépensé près de

617 dollars par habitant
in Ontario

CONTRE SEULEMENT

205 dollars
par personne
dans le Canada atlantique.

(Recensement, 2021)

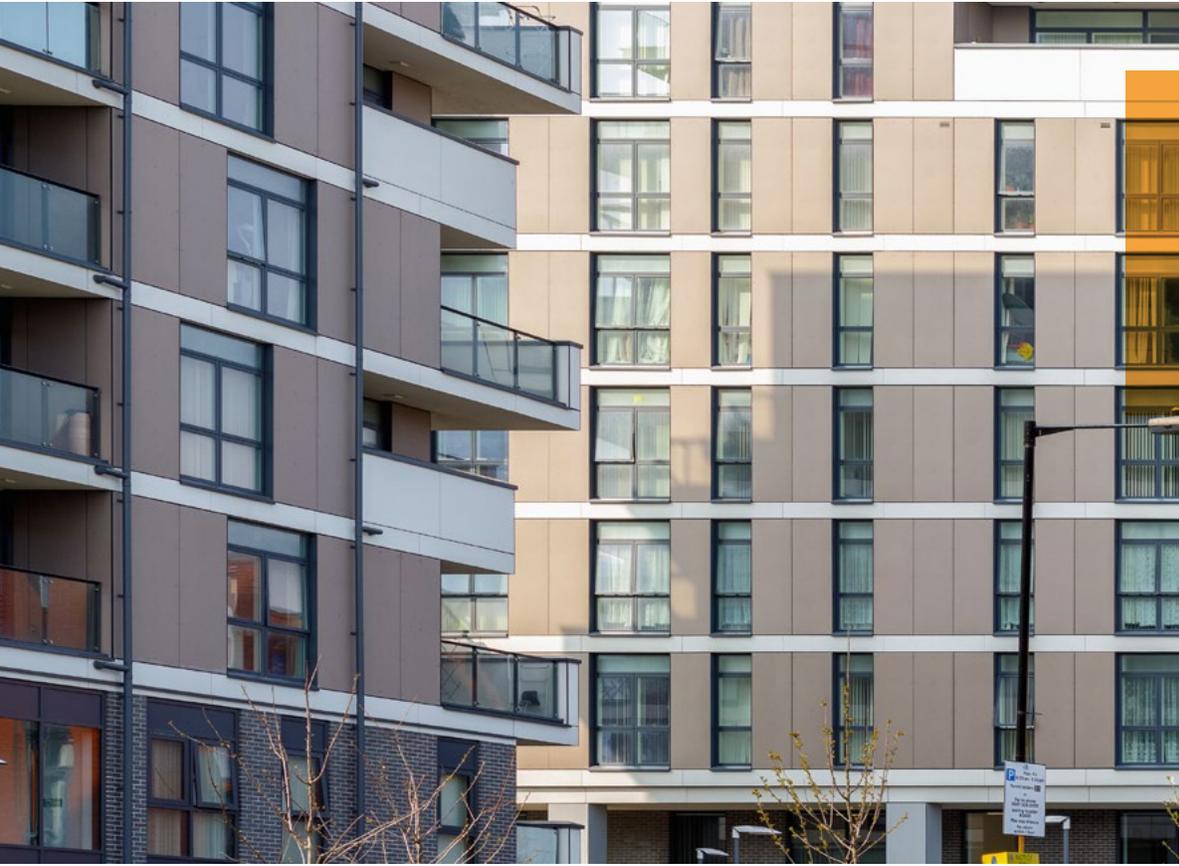
Initiatives marquantes du Réseau de logements depuis ses débuts en mai 2023 :

- Lancé un Appel de manifestations d'intérêt pour des projets de construction de 220 nouvelles unités de logement visant à soutenir l'attraction de la main-d'œuvre rurale. La province s'est déjà engagée à verser 10 millions de dollars pour le projet pilote, et la SCHL a émis une lettre d'intention pour soutenir le projet, les négociations sur les contributions spécifiques étant en cours. Les premières unités devraient être construites en 2024 et la livraison finale devrait avoir lieu en 2025.
- Lancement d'un appel d'offres pour la réalisation d'un projet de recherche provincial sur les besoins en logements pour étudiants, en partenariat avec toutes les universités et tous les collèges financés par des fonds publics, afin d'identifier leurs prévisions d'inscriptions, le stock de logements actuel et les besoins en logements prévus pour les populations étudiantes futures. La pénurie de logements nuit au recrutement, en particulier des étudiants étrangers, qui constituent une ressource vitale pour nos universités, nos établissements d'enseignement supérieur et notre marché du travail.
- 13 projets supplémentaires dans des communautés rurales font l'objet d'études de faisabilité, ce qui pourrait représenter plus de 500 nouvelles unités.



Nous agissons pour résoudre la crise du logement rural en soutenant la création d'un nouvel organisme à but non lucratif chargé d'accélérer le développement des logements locatifs ruraux dans la province au cours de la prochaine décennie.»

L'honorable Ginette Petitpas Taylor,
ministre des Langues officielles et ministre responsable de l'APECA.



2. Défense du logement abordable

Le CENB a comblé un vide en matière de défense des intérêts à l'approche du lancement de la stratégie de logement de la province. Nous nous sommes associés à des documents de discussion pour expliquer les défis du Nouveau-Brunswick en matière de logement et proposer des solutions concrètes.

1. **La pénurie de logements au Nouveau-Brunswick: mieux comprendre le défi et les enjeux** de Richard Saillant examine la dynamique du marché du logement face à la croissance démographique.
2. **Demande de logements par région au Nouveau-Brunswick jusqu'en 2030** de David Campbell estime la demande de logements par région jusqu'en 2030.
3. Ces rapports informent **Logement abordable et adéquat pour tous : Tracer une nouvelle voie avec l'aide du logement communautaire au Nouveau-Brunswick**. Les recommandations les plus importantes sont les suivantes :
 - Investir 200 millions de dollars par an sur cinq ans pour créer 10 000 unités ;
 - Élaborer une stratégie agressive pour l'immigration dans le secteur de la construction et des métiers spécialisés, qui comprend des mesures pour soutenir le recrutement, le développement des compétences, la reconnaissance des titres de compétences, l'intégration au travail, l'établissement et la rétention ;
 - Soutenir les commissions de services régionaux afin de garantir des évaluations des besoins en logement et des plans d'action actualisés et précis à l'échelle de la province ;
 - Soutenir le renforcement des capacités dans le secteur du logement communautaire par le biais de plans régionaux stratégiques axés sur la relève, la durabilité et la croissance ;
 - Explorer la création d'une fiducie foncière communautaire (FFC) provinciale pour acquérir des terrains et des biens immobiliers afin de garantir l'accessibilité à perpétuité

3. Construction et immigration : le défi des 100 jours

Pour accueillir un nombre record de nouveaux Néo-Brunswickois, nous devons accélérer la construction de tout, des écoles aux logements en passant par les locaux commerciaux. Pour cela, il faut une solide main-d'œuvre dans le secteur de la construction, pour laquelle la concurrence est féroce.

La formation et le perfectionnement de notre population existante ne suffisent pas. L'immigration est essentielle à la croissance de ce secteur stratégique pour répondre à la demande.

Le CENB s'est associé au secteur de la construction et du bâtiment, à l'Éducation postsecondaire, Formation et Travail (EPFT) et au NouLAB du Centre Pond-Deshpande pour relever le Défi des 100 jours. Cette méthodologie offre un moyen accéléré de tester des solutions en matière de politiques et de programmes afin d'augmenter les voies d'immigration vers les emplois dans le secteur de la construction. Points forts du projet :

- Obtention de 250 000 dollars de la part de l'EPFT ;
- Création d'un comité provincial d'adaptation de la main-d'œuvre chargé de diriger et de superviser le plan d'action général d'adaptation de la main-d'œuvre ;

- Recrutement d'une présidence de comité pour assurer le soutien administratif du comité, dont les travaux commenceront cet été ;
- Engagé des discussions actives avec l'APECA pour compléter le financement et permettre le lancement d'un projet avec l'industrie et le gouvernement d'ici octobre 2023.

L'industrie de la construction représente



7 % DU PIB DU NOUVEAU-BRUNSWICK
CE QUI LA PLACE AU CINQUIÈME RANG DES INDUSTRIES.

PRÉS DE

2 000
EMPLOIS DANS LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION ne sont pas pourvus et

10 000
POSTES DEVRAIENT être vacants entre 2018 et 2027.

Les immigrants représentent environ **3 %** de la main-d'œuvre de la construction au Nouveau-Brunswick, contre **18 %** dans l'ensemble du Canada.

(Statistiques Canada, 2021)

4. Plaidoyer en faveur de l'immigration

Le Nouveau-Brunswick a besoin d'une réforme de l'immigration pour accueillir beaucoup plus de personnes et s'aligner de manière plus stratégique sur les secteurs prioritaires tels que la construction.

Depuis trois ans, le CENB plaide activement auprès des dirigeants des gouvernements fédéral et provinciaux en matière d'immigration, en faveur d'un plus grand nombre de places de résidents permanents, d'une plus grande souplesse dans l'adéquation entre les immigrants et les besoins du marché du travail, et d'un investissement plus important dans l'aide à l'établissement et à l'apprentissage de la langue.

En avril, **Ottawa a approuvé une augmentation de 67 % du nombre de candidatures à l'immigration pour le Nouveau-Brunswick** dans le cadre du Programme des candidats des provinces et du Programme d'immigration de l'Atlantique, tous deux gérés par la province.

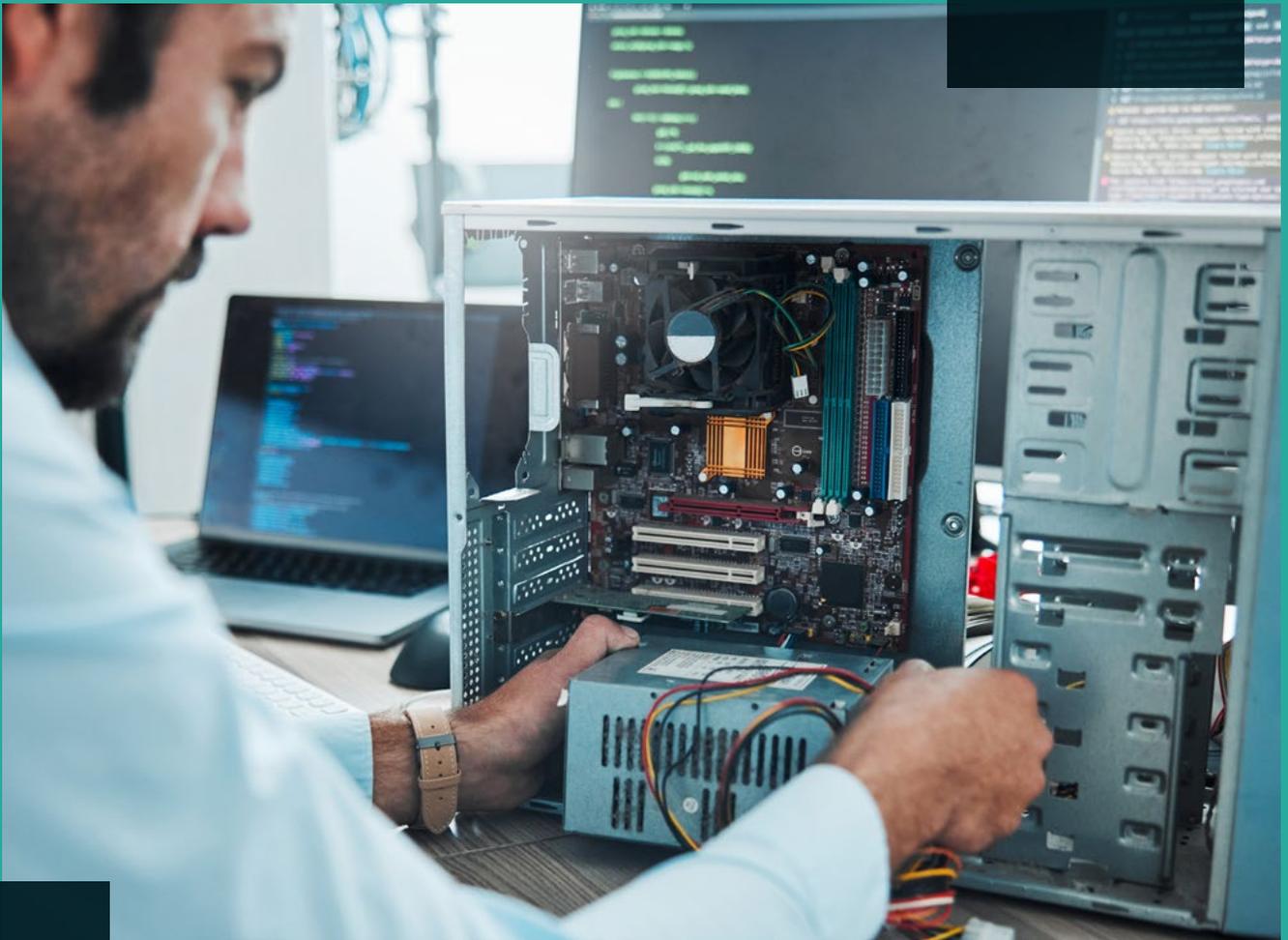


1 million

L'objectif démographique du CENB pour 2040.



2. Innovation et investissement en R&D



Nous devons investir davantage dans l'innovation et en R&D

L'indice 2023 Atlantic Canada Momentum Index du Forum des politiques publiques montre que la population et l'immigration sont en hausse dans notre région. Il en va de même pour le PIB par habitant, la productivité et le taux d'emploi.

L'éducation, les mises en chantier, qualité de vie? Toutes sont à la hausse.

Mais nous sommes en retard dans des domaines essentiels : l'innovation et l'investissement.

Le Nouveau-Brunswick est peu performant en ce qui concerne les dépenses des entreprises en recherche

et développement. La **carte de pointage de l'innovation 2021 du Conference Board du Canada** donne au Nouveau-Brunswick un D- en matière d'innovation. Et l'investissement du secteur privé par travailleur dans les Maritimes continue d'être le plus faible du pays.

Nous pouvons améliorer de manière significative ces notes médiocres en développant une stratégie d'innovation agressive et en faisant les bons investissements. En travaillant avec des partenaires dans le domaine de l'innovation et en R&D, le CENB contribue à tracer la voie vers une province plus innovante.



Notre compétitivité est directement liée à notre capacité à attirer les meilleurs talents, à innover et à tirer parti des nouvelles technologies. À l'avenir, les entreprises gagnantes seront hautement automatisées, numériques et en constante innovation.»

Andrea Feunekes • Présidente Conseil
D'entreprises du Nouveau-Brunswick

Projets d'investissement dans l'innovation et en R&D

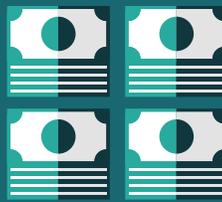
1. Incitation à l'investissement au Canada atlantique (anciennement bulle de l'investissement au Canada atlantique)

Le Canada atlantique est gagnant lorsque nous facilitons la circulation des personnes, des biens et des services entre nos provinces. L'investissement est prêt pour ce type de collaboration.

Le projet pilote d'Incitation à l'investissement au Canada atlantique est soutenu par plus de **200 groupes d'entreprises et entrepreneurs** afin de créer une incitation régionale à l'investissement en actions. Ciblant les secteurs à fort potentiel de croissance et axés sur l'exportation, ce remboursement direct compléterait les crédits d'impôt provinciaux existants et s'appliquerait aux investissements transfrontaliers dans la région : 35 % pour les particuliers et 20 % pour les sociétés/fiducies.

Le CENB presse le Conseil des premiers ministres de l'Atlantique et le gouvernement fédéral de mettre en place le programme d'ici le 1er avril 2024, afin de stimuler la croissance des entreprises et des secteurs à fort potentiel et d'augmenter les recettes fiscales des provinces. Le projet pilote d'Incitation à l'investissement au Canada atlantique est bon pour les entreprises et bon pour le gouvernement.

La demande



10 million

DE DOLLARS PAR AN SUR QUATRE ANS

le coût étant partagé entre le gouvernement fédéral et les quatre gouvernements provinciaux.

L'impact



SOUTIENT PLUS DE

200 entreprises

En créant

2 000

EMPLOIS



Et en générant plus de



400

millions de dollars de contribution au PIB.

(Jupia Consultants, 2021)

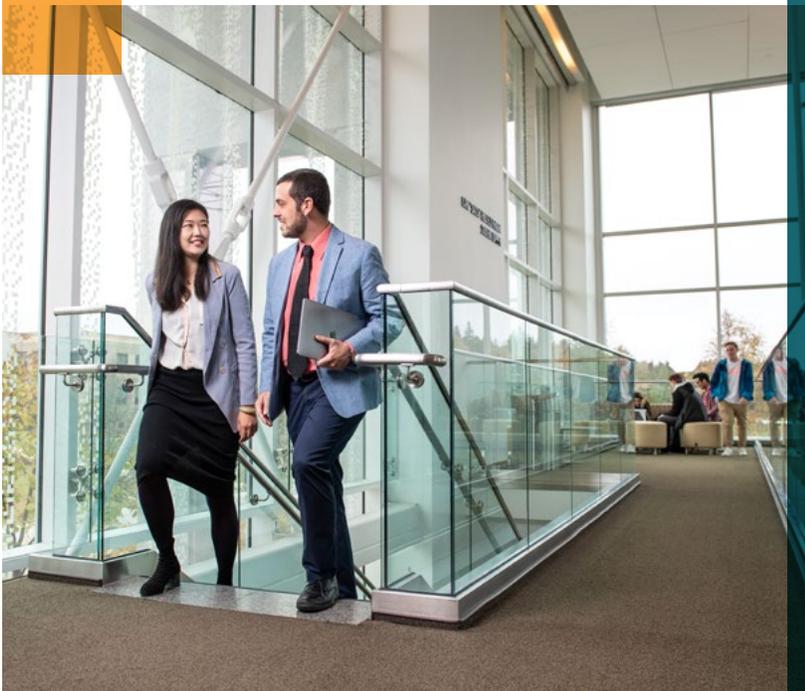
2. Développement de la stratégie d'innovation

Le Nouveau-Brunswick a besoin d'une stratégie d'innovation

L'absence de stratégie provinciale et le sous-investissement freinent la compétitivité du Nouveau-Brunswick en matière d'innovation.

En février, dans une lettre adressée au premier ministre et au ministre des Finances, nous avons insisté sur la nécessité d'investir davantage dans l'innovation :

- Augmenter l'investissement à 2 % du PIB, soit environ 25 millions de dollars supplémentaires ;
- Concevoir le programme provincial pour tirer parti de l'argent fédéral et inciter l'investissement privé dans l'automatisation, la numérisation et l'amélioration de la productivité ;
- Augmenter le financement du programme de bons en R&D par l'intermédiaire de la FINB et supprimer les critères limitatifs qui poussent les entreprises à renoncer à des projets potentiels ;
- Fournir un financement pluriannuel stable et prévisible aux centres de recherche appliquée et investir dans un laboratoire de recherche appliquée dédié pour soutenir la R&D et les améliorations de productivité pour les fabricants et les exportateurs.



Une augmentation supplémentaire de **25 millions de dollars du financement provincial** nous amènerait à la moyenne nationale et pourrait susciter **3 à 5 fois** plus d'investissements du secteur privé et du gouvernement fédéral, injectant **100 à 150 millions de dollars** dans les activités en R&D, d'automatisation et d'innovation au Nouveau-Brunswick.

(Jupia Consultants, 2021)

3. Compétitivité nette zéro du Nouveau-Brunswick





Alors que l'économie mondiale se décarbonise et que les consommateurs se tournent vers des solutions plus propres et plus vertes, le Nouveau-Brunswick doit définir et poursuivre son avantage concurrentiel.

3. Compétitivité nette zéro du Nouveau-Brunswick

Renforcer notre compétitivité dans le domaine du Net Zéro

Alors que l'économie mondiale se décarbonise et que les consommateurs se tournent vers des solutions plus propres et plus vertes, le Nouveau-Brunswick doit définir et poursuivre son avantage concurrentiel.

De nombreuses grandes entreprises néo-brunswickoises ont déjà réorienté leurs stratégies vers la durabilité, et les opportunités telles que les petits réacteurs modulaires et l'hydrogène vert suscitent un intérêt considérable de la part des investisseurs. L'électrification et la mise en place d'un réseau sans émissions d'ici 2035 soutiendront l'écologisation de la province.

Mais la compétitivité nette zéro des fabricants, des exportateurs et des PME nécessite une action plus concertée, notamment des politiques, des incitations et des infrastructures adéquates. Le CENB encourage l'alignement entre le gouvernement, l'industrie et le monde universitaire pour s'assurer que le Nouveau-Brunswick reste compétitif et puisse saisir les opportunités de la nouvelle économie verte.

Projets de compétitivité nette zéro

1. L'UNB et le CENB participent à une table ronde portant sur la compétitivité du Nouveau-Brunswick dans une économie nette zéro

Le 22 novembre, Paul J. Mazerolle, président et vice-chancelier de l'UNB, et Andrea Feunekes, présidente du CENB, ont invité un groupe choisi de chefs d'entreprise et de spécialistes en la matière à une discussion selon la règle de Chatham House sur comment le Nouveau-Brunswick peut améliorer sa compétitivité nette zéro.

La table ronde a identifié quatre domaines critiques :



1.
Approvisionnement en énergie et électrification



2.
Écologisation des PME et des chaînes d'approvisionnement



3.
Écologisation des grandes entreprises et de l'industrie



4.
Engagement public, licence sociale et leadership des Premières Nations

En réponse aux commentaires de la table ronde, le CENB s'est associé au NouLAB du Centre Pond-Deshpande pour développer un projet axé explicitement sur l'écologisation des PME et des chaînes d'approvisionnement au Nouveau-Brunswick.

2. Un laboratoire d'innovation pour écologiser les PME et les principales chaînes d'approvisionnement du Nouveau-Brunswick

Selon Statistique Canada, 99,8 % des entreprises du Nouveau-Brunswick sont des PME, et 98 % d'entre elles comptent moins de 100 employés. Les PME sont le pilier de notre économie et contribuent de manière significative aux chaînes d'approvisionnement des grandes industries.

Pour rester compétitives, elles doivent s'aligner sur l'évolution des réglementations et sur les objectifs de décarbonisation des grandes entreprises. Mais de nombreuses PME n'ont ni les capacités, ni l'expertise, ni le temps nécessaires pour effectuer ce travail, ce qui met en péril leurs entreprises et nos chaînes d'approvisionnement. Nous travaillons avec NouLAB au Centre Pond-Deshpande de l'UNB sur un projet de recherche appliquée de deux ans visant à élaborer des solutions pour soutenir la décarbonisation des PME et des principales chaînes d'approvisionnement.

D'ici septembre, nous espérons avoir obtenu un engagement de financement de la part de l'APECA et du GNB afin de lancer le projet en octobre.

Seulement **3 %** DES PME DE LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE ONT ADOPTÉ DES TECHNOLOGIES PROPRES EN 2020 comparativement à **4 à 6 %** DES AUTRES RÉGIONS CANADIENNES.

 SEULEMENT **1 %** DES ENTREPRISES DE L'ATLANTIQUE ONT UTILISÉ DES CARBURANTS RENOUVELABLES DE 2017 À 2019, SOIT LE TAUX LE PLUS FAIBLE DU PAYS.

LES ENTREPRISES CANADIENNES DE MOINS DE CINQ EMPLOYÉS AVAIENT UN TAUX D'ADOPTION DES TECHNOLOGIES PROPRES DE **4 %** EN 2020, SOIT MOINS DE LA MOITIÉ DU TAUX DE **9 %** DES ENTREPRISES DE 100 À 499 EMPLOYÉS.

(Atlantic Economic Council, 2023)

3. Plaidoyer sur le changement climatique auprès de la province



Le changement climatique cause des dommages économiques, sociaux et environnementaux graves, voire catastrophiques, dans notre province et notre région. Les membres du Conseil souhaitent, dans leur grande majorité, faire leur part et voir la province réduire ses émissions de gaz à effet de serre, prendre des mesures en faveur du climat et assurer la durabilité et la vitalité de notre province pour les générations futures.

De nombreux membres du CENB, dont le **Administration portuaire de Belledune**, **Industries Atlantic Ltée** et **McCain Foods**, ont pris des mesures proactives pour réduire leur impact sur l'environnement et limiter les émissions de carbone.

Le 19 janvier 2022, le président-directeur général du CENB, Alex LeBlanc, s'est adressé au Comité permanent des changements climatiques et de l'intendance de l'environnement de l'Assemblée législative

du Nouveau-Brunswick afin de formuler des recommandations pour la mise à jour du Plan d'action sur les changements climatiques du Nouveau-Brunswick, publié en septembre. Les recommandations du Conseil se divisent en trois catégories :

- Fixer des objectifs clairs et mesurables et offrir une prévisibilité à long terme aux entreprises ;
- faire des investissements pour aider les entreprises à s'adapter, soutenir les technologies émergentes et renforcer les capacités et l'expertise en matière de politiques au sein du gouvernement ;
- créer des conditions propices à l'investissement et à une compétitivité propre en modernisant les politiques, les réglementations et les stratégies en partenariat avec les communautés, les Premières Nations et le secteur privé.

Alors que toutes les entreprises sont préoccupées par l'augmentation des coûts de l'énergie et du transport, J'entends également des préoccupations croissantes concernant le coût de l'inaction et la perte de compétitivité liée au manque de rapidité d'adaptation.»

Alex LeBlanc, PDG du CENB

Priorités du Conseil pour l'avenir

Lors d'un sondage réalisé en mai, les membres ont identifié les priorités suivantes, qui guideront les orientations stratégiques et les plans opérationnels du Conseil à l'avenir :

- Transition énergétique et compétitivité nette zéro
- Immigration et logement abordable
- Innovation et R&D
- Santé
- Partenariat autochtone



Aperçu de l'organisme

Rencontrez notre comité exécutif et nos membres



Andrea Feunekes,
présidente



Allison McCain,
membre émérite, ancien
président du conseil
d'administration de McCain
Foods Ltd.



Bryana Ganong,
ancienne présidente et
présidente-directrice
générale de Ganong Bros Ltd.



Blair Hyslop,
codirecteur général et
copropriétaire de Mrs.
Dunster's Inc.

Nos membres sont des dirigeants et des chefs d'entreprise qui s'intéressent personnellement et profondément à cette province et à son avenir.



Alain Bossé,
Groupe Savoie



**Andrée Caissie
Savoie,** Imperial
Manufacturing
Group



Barry Kyle,
Industrial
Rubber



Bernard Lord,
Medavie Blue
Cross



**Chef Aaron
Sock,** McGraw
Seafood



Danielle Pelletier,
Centre
d'intervention en
autisme (CIA)



Denis D. Caron,
Belledune Port
Authority



Denis Larocque,
Major Drilling Group
International Inc.



**Dr Denis
Prud'homme,**
Université de
Moncton



Dr. David Elias,
Canadian Health
Solutions



**Dr. Paul J.
Mazerolle,**
University of
New Brunswick



Eric Lloyd,
President,
Sunny Corner
Enterprises Inc.



Francis P. McGuire,
Membre émérite



Gerry Pond,
Mariner Partners
Inc.



Glen LeBlanc,
BCE et Bell
Canada



Gordie Lavoie,
Sunny Corner
Enterprises



John K.F. Irving,
Ocean Capital
Holdings Limited



Keith McIntosh,
PLATO Testing



Lori Clark,
NB Power



Mike Timani,
Fancy Pokket
Corporation



Mike Wilson,
The ALL Group of
Companies



**Normand
Caissie,** Imperial
Manufacturing
Group



Patrick Daigle,
Atlantic Lottery
Corporation



Ronald Losier,
St. Isidore Asphalte
Ltee



**Sébastien
Dupuis,**
Assumption Vie



Terry Malley,
Malley
Industries Inc.



Points forts de la réunion du CENB

Au cours de la dernière année, les réunions du conseil se sont concentrées sur diverses questions, notamment les possibilités en matière d'énergie propre et la voie à suivre pour Énergie N.-B., la définition d'un programme d'innovation et de R&D pour le Nouveau-Brunswick, les soins de santé et un partenariat autochtone pour le développement économique.

Parmi les orateurs invités, on peut citer:

- **Blaine Higgs**, premier ministre du Nouveau-Brunswick
- **David Amirault**, économiste et conseiller principal à l'Agence de promotion économique du Canada atlantique
- **Pierre Zundel**, président du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick
- **Lori Clark**, PDG d'Énergie N.-B.
- **Charles Firlotte**, président d'Énergie N.-B.
- **Dr David Elias**, président-directeur général de Solutions de santé canadiennes
- **Denis Caron**, président-directeur général de l'Administration portuaire de Belledune
- **William Labbe**, président-directeur général d'ARC Clean Technology
- **Susan Holt**, parlementaire et cheffe du Parti libéral du N.-B.
- **Chef Terrence Paul**, Première Nation de Pabineau
- **Barry et Colin Kyle**, Industrial Rubber Co.
- **Chef Aaron Sock**, chef d'Elsipogtog et président de McGraw Seafood
- **Jake Augustine**, directeur général de McGraw Seafood

Retour en arrière : Histoire et réalisations du CENB



Fondation

2005 : Le Conseil d'entreprises du Nouveau-Brunswick a été créé par un groupe diversifié de dirigeants de grandes entreprises qui ont vu un rôle plus important pour le secteur privé afin de combler un vide politique et de forger un nouveau récit pour le Nouveau-Brunswick.

Les cinq premières années

Le CENB émerge en tant que leader d'opinion avec une vision audacieuse pour une province plus autosuffisante. Outre l'engagement direct avec le gouvernement et le public, cette période se concentre sur la culture d'un écosystème pour soutenir la prochaine génération d'entrepreneurs et de leaders par le biais du Wallace McCain Institute et du programme de leadership 21inc.

2006

The Power to Change : A Letter to New Brunswickers de Don Dennison, membre du CENB, exprime les préoccupations et les ambitions largement partagées des membres pour la province et galvanise l'action collaborative vers l'autosuffisance et la croissance économique.

2007

Francis McGuire, membre du CENB, copréside le groupe de **travail sur l'autosuffisance du Nouveau-Brunswick**, qui a conduit à la création de NB 2026, un plan visant à réaliser des progrès dans des domaines d'action clés.

2009

Plaidoyer réussi pour l'amélioration du crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises. Les investissements maximaux sont passés de 80 000 dollars en 2007 à 250 000 dollars en 2009, et le pourcentage du crédit d'impôt est passé de 30 à 50 % en 2015.

2010-2015

Le CENB joue un rôle de premier plan dans les initiatives de transformation du développement économique, notamment le Plan de développement économique du Nord, Investir NB et la Porte d'entrée de l'Atlantique.

2010

Crée le sommet et la stratégie Avenir N.-B., engageant plus de 250 Néo-Brunswickois dans un dialogue constructif sur notre avenir économique.

- Contribution majeure au plan d'action pour le développement économique du Nord.
- Contribuer à la proposition relative à la porte d'entrée de l'Atlantique
- Contribution au débat sur Énergie N.-B.
- Contribution au débat sur le gaz de schiste
- Ambassadeur de la tournée de Startup Canada, qui a permis à 400 entrepreneurs de célébrer le N.-B.

2016-2020

La démographie et l'immigration sont au cœur du programme de ces années, car le vieillissement et le déclin de la population ont un impact négatif sur l'économie et la prospérité de la province. Cette période comprend également la défense de questions telles que les avantages économiques du bilinguisme et l'accélération de l'élargissement à quatre voies de la route 185 entre le Québec et le Nouveau-Brunswick.

2017

- Co-crédation du laboratoire sur l'immigration économique pour soutenir le succès du programme pilote d'immigration atlantique en développant des projets prototypes innovants.
- Lancement du symposium sur la tarification du carbone avec l'industrie, les décideurs politiques et les principales parties prenantes afin d'éclairer la politique de tarification du carbone du Nouveau-Brunswick

2018

- Lancement de la campagne de sensibilisation Nous choisissons la croissance en vue des élections provinciales de 2018, en partenariat avec le Conseil économique du N.-B., les chambres de commerce de Fredericton, Moncton et Saint-Jean, et les Manufacturiers et Exportateurs du Canada.
- Création de Avenir NB en partenariat avec le GNB et les universités financées par des fonds publics afin

de promouvoir le développement et le maintien de la main-d'œuvre par le biais de l'apprentissage par l'expérience.

2020

- Co-crédation de Virage, une conférence virtuelle en huit parties sur l'avenir postpandémique du Nouveau-Brunswick.

2021-2024

Le Conseil répond activement aux impacts et aux opportunités de la pandémie COVID-19, en se concentrant sur la croissance de la population, les changements de main-d'œuvre et la pénurie de logements. L'innovation et l'environnement restent des facteurs clés.

2021

- Il est le champion et le fer de lance de la proposition d'une bulle d'investissement atlantique, qui encourage les investissements interprovinciaux dans les entreprises en phase de démarrage et les entreprises à grande échelle dans toute la région.
- Dirige la campagne de sensibilisation aux élections fédérales Nous choisissons la croissance 2.0.

2022

- Crée le Réseau de logements du Nouveau-Brunswick pour stimuler le développement de logements abordables afin que les petites et moyennes communautés puissent attirer des travailleurs et prospérer.

2023

- Commande d'une série de documents de travail sur le logement en trois parties, rédigés par Richard Saillant et David Campbell, deux économistes de premier plan.

2023

- Lancement prévu d'un défi de 100 jours avec les secteurs de la construction et du bâtiment afin d'accroître la participation des immigrants aux métiers spécialisés.
- Lancement prévu du Laboratoire d'écologisation des PME et de la chaîne d'approvisionnement du N.-B. avec le Centre Pond-Deshpande de l'UNB.



Anciens présidents du CENB

2005-2006: David Ganong

2006-2007: Gerry Pond

2007-2008: Ed Barrett

2008-2009: Denis Losier

2009-2010: Derek Oland

2010-2011: David Ganong

2011-2012: Gordie Lavoie

2012-2014: Francis McGuire

2014-2016: Mike Wilson

2016-2017: Andrea Feunekes et Francis McGuire (président émérite)

2017-2018: André Vincent

2018-2020: Lee Corey

2020-2022: Bryana Ganong

2022-présent: Andrea Feunekes





**CONSEIL
D'ENTREPRISES**
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

